



# TOUT SAVOIR SUR QUALIBAT

---

13 Mars 2023 – Les WEB'Rdv



# QUALIBAT : LA RÉFÉRENCE DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

QUALIBAT EN  
QUELQUES CHIFFRES :\*



Création en

**1949**



**160**

salariés répartis  
sur 35 agences



**3 000**

membres de  
commissions



**56 000**

entreprises  
qualifiées

**44 000**

**RGE**

“**QUALIBAT** a pour mission de promouvoir la fiabilité dans le bâtiment.”

A travers nos labels de qualification et de certification, nous valorisons une sélection d'entreprises de toutes spécialités et de toutes tailles ayant fait preuve de leurs compétences et de leur savoir-faire.

ÊTRE RECONNU  
POUR SES  
**COMPÉTENCES ET  
SA FIABILITÉ**



**SAISISSEZ  
TOUTES LES  
OPPORTUNITÉS  
DE MARCHÉ**

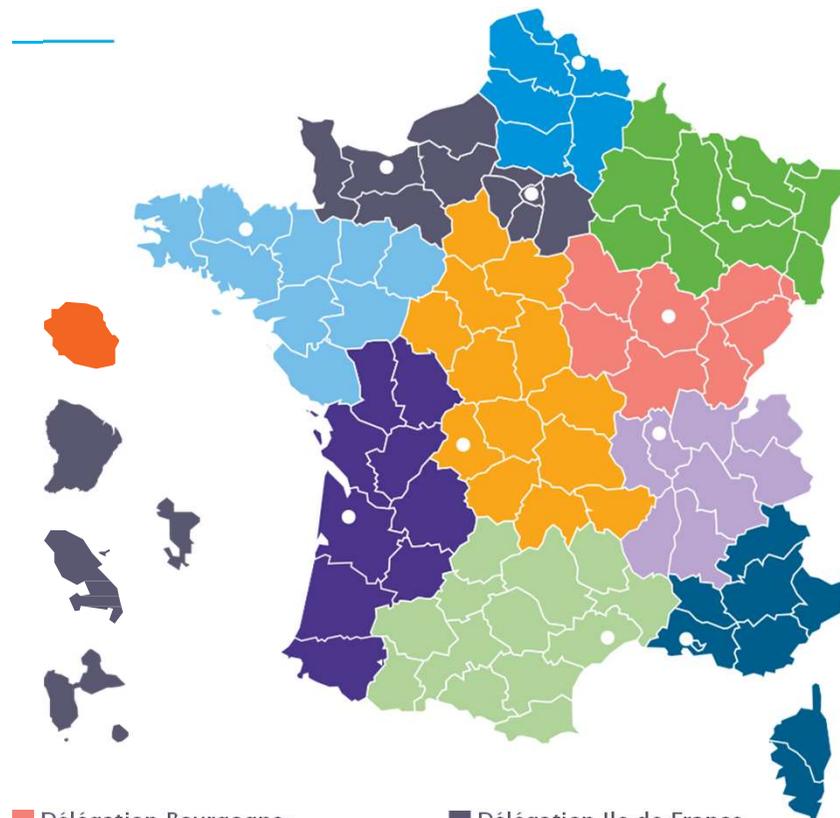


## NOTRE RÉSEAU

### DES ÉQUIPES ET UN RÉSEAU

QUALIBAT comprend des services fonctionnels et des services techniques en charge de la gestion des qualifications nationales, basés au siège.

Elle est également composée d'un réseau de 34 agences régionales présentes sur tout le territoire et pilotées par 10 délégués régionaux.



En cours d'évolution-  
Création délégation Val de Loire

■ Délégation Bourgogne-Franche-Comté  
Dijon - 03 80 63 91 90  
[dijon@qualibat.com](mailto:dijon@qualibat.com)

■ Délégation PACA - Corse  
Nice - 04 93 18 08 29  
[nice@qualibat.com](mailto:nice@qualibat.com)

■ Délégation Occitanie  
Montpellier - 04 67 92 15 63  
[montpellier@qualibat.com](mailto:montpellier@qualibat.com)

■ Délégation Rhône - Alpes  
Lyon - 04 72 44 01 69  
[lyon@qualibat.com](mailto:lyon@qualibat.com)

■ Délégation Bretagne - Pays de la Loire  
Loudéac - 02 96 28 11 75  
[loudeac@qualibat.com](mailto:loudeac@qualibat.com)

■ Délégation Hauts-de-France  
Lille - 03 20 65 72 60  
[lille@qualibat.com](mailto:lille@qualibat.com)

■ Délégation Ile-de-France  
Colombes - 01 41 19 70 00  
[colombes@qualibat.com](mailto:colombes@qualibat.com)  
Délégation Normandie  
Caen - 02 31 23 84 07  
[caen@qualibat.com](mailto:caen@qualibat.com)

■ Délégation Centre-Ouest  
Limoges - 05 55 11 21 88  
[limoges@qualibat.com](mailto:limoges@qualibat.com)

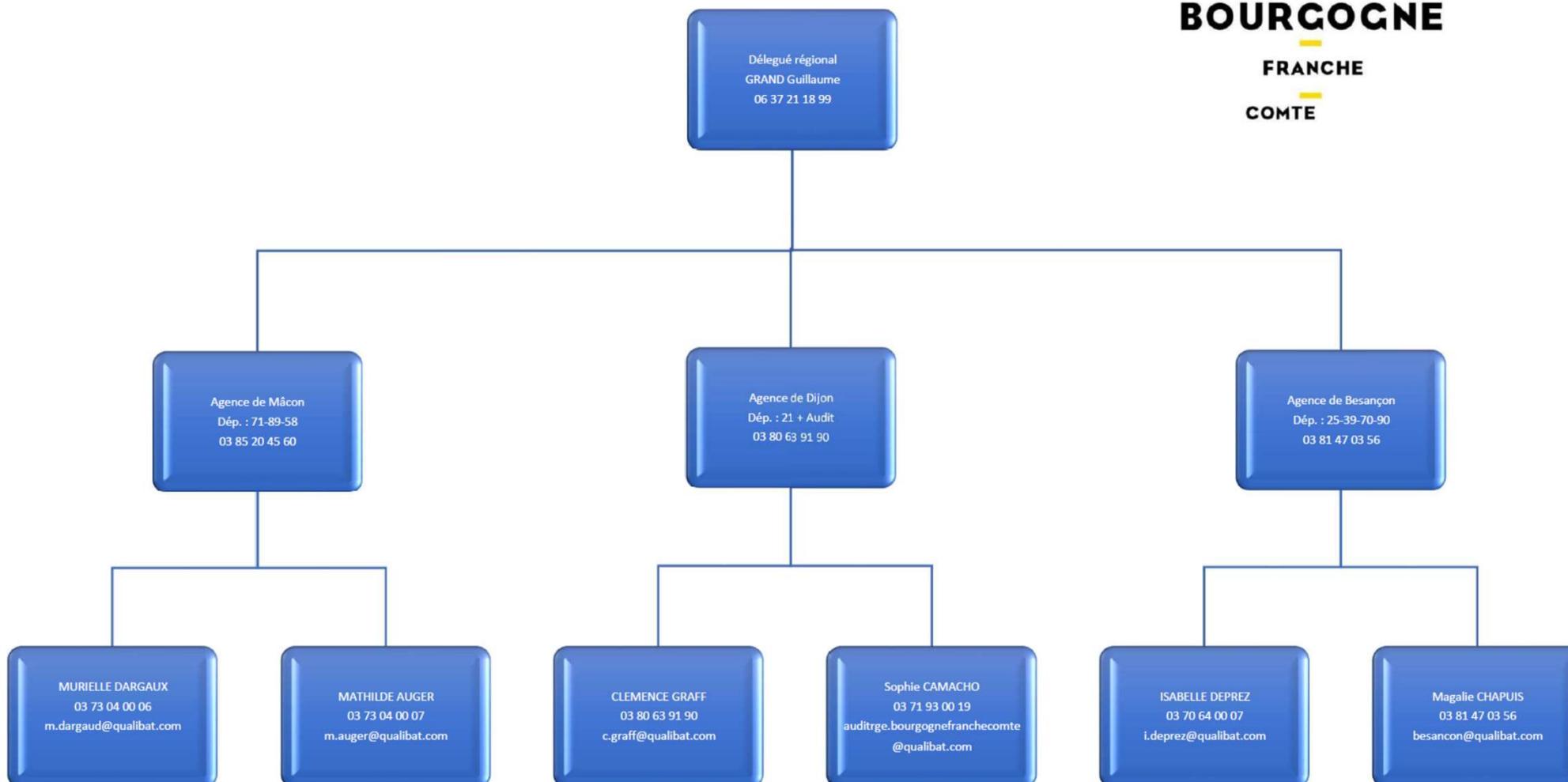
■ Délégation Grand-Est  
Nancy - 03 83 35 18 17  
[nancy@qualibat.com](mailto:nancy@qualibat.com)

■ Délégation Aquitaine - Poitou-Charentes  
Bordeaux - 05 56 39 63 65  
[bordeaux@qualibat.com](mailto:bordeaux@qualibat.com)

■ Agence de la Réunion  
02 62 41 52 45  
[qualibat-reunion@qualibat.com](mailto:qualibat-reunion@qualibat.com)



# DELEGATION Bourgogne Franche Comté



Agence	Dép.	Nb Entrep	Nb. Qualif	Moy Qualif/ent	Nb Ent RGE	Ratio RGE/Dpt
Agence de Besançon	25	480	927	1,93	411	85,63 %
Agence de Besançon	39	267	511	1,91	235	88,01 %
Agence de Besançon	70	262	480	1,83	219	83,59 %
Agence de Besançon	90	105	196	1,87	92	87,62 %
Agence de Dijon	21	633	1094	1,73	534	84,36 %
Agence de Mâcon	58	226	469	2,08	207	91,59 %
Agence de Mâcon	71	844	1566	1,86	720	85,31 %
Agence de Mâcon	89	390	663	1,70	363	93,08 %
		<b>3207</b>			<b>2781</b>	





- **La qualification professionnelle** Métier/ RGE :  
La reconnaissance de la compétence technique mais aussi la régularité juridique, fiscale et sociale.  
Attribuée pour 4 ans, avec un certificat renouvelé tous les ans.
- **La certification de métier :**  
Les exigences de la certification vérifiées par des audits sur site et dans l'entreprise.  
Concerne surtout des secteurs à fortes contraintes réglementaires en matière de sécurité ou d'environnement.  
**1552 certification AMIANTE**
- **La certification de système qualité ou environnementale:**  
La mise en place de la démarche qualité type ISO 9001, 14001 pour les entreprises qualifiées.
- **La certifications CERTIBAT – ISO/EN 17 065**  
CSPS, OFA, QUALIOPI, Rénovation globale, FEEBAT

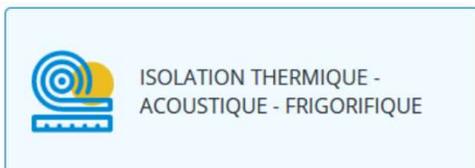


A photograph of two construction workers on a site. They are wearing white hard hats, safety glasses, and orange high-visibility vests over blue shirts. They are focused on a task involving a complex network of steel rebar. The background shows a concrete structure under construction with various scaffolding and pipes. The lighting is bright, suggesting a clear day.

**NOTRE NOMENCLATURE**



## LA NOMENCLATURE DES QUALIFICATIONS: MODE D'EMPLOI



ISOLATION THERMIQUE -  
ACOUSTIQUE - FRIGORIFIQUE

Activité

71 - ISOLATION - THERMIQUE - ACOUSTIQUE

Spécialité

713 - ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

Qualification

7131 - Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)

### 3 - Voici la qualification 7131

Mention(s) associée(s)

RGE

[Téléchargement de la mention](#)

Exigence(s)

Isolation : Thermique - Acoustique

[Téléchargement de l'exigence](#)

Réalisation de travaux d'isolation thermique par l'extérieur en maison individuelle accolée ou non, ainsi qu'en petit collectif et petit tertiaire. Mention "RGE" possible

### Le code qualification : 4 chiffres pour tout comprendre

Chaque qualification de la nomenclature est identifiée par un code à 4 chiffres composé de la façon suivante :

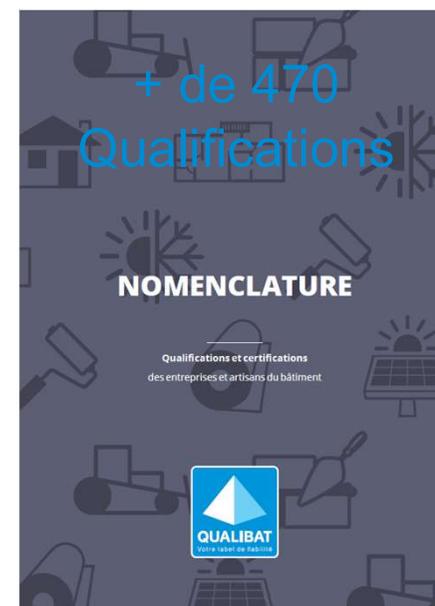
**7 1 3 1**

**Le 1<sup>er</sup> chiffre** répartit les qualifications en 9 grandes familles fonctionnelles allant de l'infrastructure aux finitions.

**Le 2<sup>e</sup> chiffre** correspond à l'activité, c'est-à-dire au type d'ouvrages ou de travaux dans chaque famille.

**Le 3<sup>e</sup> chiffre** indique la technique utilisée (parfois le matériau) ou la spécialité.

**Le 4<sup>e</sup> chiffre** traduit des spécificités additionnelles.





## QUALIFICATIONS ET CERTIFICATIONS DES ENTREPRISES ET ARTISANS DU BÂTIMENT

Famille 1   PRÉPARATION DU SITE ET INFRASTRUCTURE	6
Famille 2   STRUCTURE ET GROS ŒUVRE	9
Famille 3   ENVELOPPE EXTÉRIEURE	14
Famille 4   CLOS - DIVISIONS - AMÉNAGEMENTS	20
Famille 5   ENERGIES ET FLUIDES	23
Famille 6   FINITIONS	27
Famille 7   ISOLATION THERMIQUE-ACOUSTIQUE-FRIGORIFIQUE	30
Famille 8   PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	32
Famille 9   AGENCEMENT ET AMÉNAGEMENT	33



## FAMILLE 5 ENERGIES ET FLUIDES

### Activité 51 | PLOMBERIE – EAU CHAUDE SANITAIRE

Spécialité **511** INSTALLATIONS DE PLOMBERIE  
(EF, ECS, EU, EV, EP, APPAREILS SANITAIRES)

Qualification **5111** Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1 000 m<sup>2</sup> | Mention "RGE" possible

Qualification **5112** Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1 000 m<sup>2</sup> | Mention "RGE" possible E.C.\*

Qualification **5113** Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie | Mention "RGE" possible E.C.\*

Spécialité **512** INSTALLATIONS DE PLOMBERIE SPECIFIQUES

Qualification **5121** Installation de réseaux de fluides spéciaux | Mention "RGE" possible E.C.\*

Qualification **5122** Installation de réseaux de fluides médicaux E.C.\*

Spécialité **513** INSTALLATIONS DE CHAUFFE-EAU À ÉNERGIE RENOUELABLE

Qualification **5131** Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1 000 m<sup>2</sup> E.C.\*

Qualification **5132** Installation de chauffe-eau solaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1 000 m<sup>2</sup> E.C.\*

Qualification **5133** Installation de chauffe-eau thermodynamique E.C.\*

Spécialité **514** ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Qualification **5141** Maintenance de compteurs d'eau et de robinetterie

Qualification **5142** Maintenance sanitaire des dispositifs de protection de l'eau (disconnecteurs) E.C.\*

Qualification **5143** Maintenance d'installation solaire thermique E.C.\*

## Activité 51 | PLOMBERIE EAU CHAUDE SANITAIRE

Spécialité **511** INSTALLATIONS DE PLOMBERIE

(EF, ECS, EU, EV, EP, APPAREILS SANITAIRES)

Qualification **5111** Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m<sup>2</sup>

Réalisation d'installations de plomberie sanitaires en habitats individuels, petits collectifs ou petit tertiaire de surface de plancher inférieure à 1000 m<sup>2</sup>, comprenant :

- Les canalisations de toutes natures (alimentation et vidange) y compris les travaux d'isolation acoustique et thermique ;
- Les appareils de production et de stockage d'eau chaude sanitaire utilisant le gaz, le fioul ou l'électricité (hors PAC) ;
- Les appareils sanitaires domestiques ;
- Les colonnes sèches ;
- Les travaux d'entretien.

Mention "RGE" possible pour les catégories :

- Catégorie "Chaudière à haute ou très haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz, dont régulateurs de températures"
- Catégorie "Émetteurs électriques, dont régulateurs de température"

Qualification **5112** Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans presseur supérieurs à 1000 m<sup>2</sup> **E.C.\***

Réalisation d'installations de plomberie sanitaires, sans presseur, dans tout type d'immeuble d'habitation et tertiaire dont les surfaces de planchers sont supérieures à 1000 m<sup>2</sup>, comprenant :

- Les canalisations de toutes natures (alimentation et vidange) y compris les travaux d'isolation acoustique et thermique ;
- Les appareils de production et de stockage d'eau chaude sanitaire utilisant le gaz, le fioul ou l'électricité (hors PAC) ;
- Les appareils sanitaires domestiques ;
- Les colonnes sèches ;
- Les travaux d'entretien.

L'entreprise a également la capacité de réaliser des travaux dans les bâtiments inférieurs à 1000 m<sup>2</sup>.

Mention "RGE" possible pour les catégories :

- Catégorie "Chaudières à haute ou très haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz, dont régulateurs de températures"
- Catégorie "Émetteurs électriques, dont régulateurs de température"

Qualification **5113** Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie **E.C.\***

Réalisation d'installations de plomberie sanitaire, avec surpresseur, dans tout type de bâtiments ou dans l'industrie comprenant :

- Les canalisations de toutes natures (alimentation et vidange) y compris les travaux d'isolation acoustique et thermique ;
- Les appareils de production et de stockage d'eau chaude sanitaire utilisant le gaz, le fioul ou l'électricité (hors PAC) ;
- Les appareils sanitaires domestiques ;
- Les RIA et réseaux de sprinklers ;
- Les travaux d'entretien.

\*E.C. : exigence complémentaire

51

Spécialité **512** INSTALLATIONS DE PLOMBERIE SPÉCIFIQUES

Qualification **5121** Installation de réseaux de fluides spéciaux **E.C.\***

Réalisation de réseaux de fluides spéciaux (oxygène, acétylène, air comprimé, azote, etc.) à usage de l'industrie, des laboratoires, des établissements d'enseignement.

Les fluides spéciaux ne comprennent pas les fluides médicaux dans les établissements de soins, l'eau, les gaz combustibles domestiques et les effluents.

Mention "RGE" possible pour les catégories :

- Catégorie "Chaudière à haute ou très haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz, dont régulateurs de températures"
- Catégorie "Émetteurs électriques, dont régulateurs de température"

Qualification **5122** Installation de réseaux de fluides médicaux **E.C.\***

Conception et réalisation de l'installation de réseaux de fluides médicaux dans les établissements de soins.

Spécialité **513** INSTALLATIONS DE CHAUFFE-EAU À ÉNERGIE RENOUVELABLE

Qualification **5131** Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m<sup>2</sup> **E.C.\***

Réalisation d'installations solaires thermiques, assurant la production d'eau chaude sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire dont la surface de plancher est inférieure à 1000 m<sup>2</sup>.

L'entreprise a également la capacité de réaliser les travaux accessoires : platelage, supports d'appareils avec manutention et levage, petite métallerie, calorifugeage, raccordement électrique du matériel.

Mention "RGE" attribuée automatiquement :

- Catégorie "Équipement de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaire"

Qualification **5132** Installation de chauffe-eau solaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m<sup>2</sup> **E.C.\***

Réalisation d'installations solaires thermiques, assurant la production d'eau chaude sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire dont la surface de plancher est supérieure à 1000 m<sup>2</sup>.

L'entreprise peut faire réaliser, sous sa responsabilité, les travaux de couverture permettant la pose des capteurs solaires en toiture.

L'entreprise a également la capacité de réaliser :

- Les travaux accessoires : platelage, supports d'appareils avec manutention et levage, petite métallerie, calorifugeage, raccordement électrique du matériel ;
- Les travaux dans les bâtiments inférieurs à 1000 m<sup>2</sup>.

Mention "RGE" attribuée automatiquement :

- Catégorie "Équipement de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaire"

Qualification **5133** Installation de chauffe-eau thermodynamique **E.C.\***

Réalisation d'installations de tous types de chauffe-eau thermodynamiques.

Mention "RGE" attribuée automatiquement :

- Catégorie "Pompe à chaleur dédiées à la production d'eau chaude sanitaire"

Spécialité **514** ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Qualification **5141** Maintenance de compteurs d'eau et de robinetterie

Exécution de contrats de maintenance de compteurs d'eau et de robinetterie d'installations existantes.



## QUELLES SONT LES ENTREPRISES CONCERNÉES PAR LA QUALIFICATION

- La qualification s'effectue uniquement sur demande de l'entreprise, qui souhaite que son savoir faire soit vérifié et reconnu.
- Toute entreprise exerçant une activité dans le domaine de la construction.

A photograph of two construction workers on a site. They are wearing white hard hats, safety glasses, and orange high-visibility vests over blue shirts. They are focused on a complex network of steel rebar. The background shows a concrete structure under construction with various scaffolding and pipes. The lighting is bright, suggesting a clear day.

**EXIGENCES DE QUALIFICATION**



# LE DOSSIER DE 1ERE DEMANDE

Constituer un dossier en  
fourniture et pose avec  
du personnel en propre

Objet Qualibat : \_\_\_\_\_ Envoyé par QUALIBAT le : - / - / -  
Raison Sociale : \_\_\_\_\_ Reçu par QUALIBAT le : - / - / -  
Qualification(s) concerné(s) par la demande : \_\_\_\_\_

## Dossier de Qualification



Version de -2019 QUALIBAT



### 1<sup>ère</sup> demande

[www.qualibat.com](http://www.qualibat.com)



## PARTIE INFORMATIONS GÉNÉRALES

Version de -2019 QUALIBAT



Informations générales sur votre entreprise

Catégorie de l'entreprise



## PARTIE TECHNIQUE

Version de -2019 QUALIBAT



Informations techniques pour l'activité concernée

Catégorie de l'entreprise

# EXIGENCES DE LA QUALIFICATION



Nous avons nos propres règles, encadrées par la norme NF X 50-091

- Des exigences administratives et juridiques
- Des exigences financières
- Des exigences techniques



# EXIGENCES ADM. & JURIDIQUES



- L'entreprise doit démontrer son existence juridique et la régularité de son fonctionnement au regard de ses obligations fiscales, sociales et prouver qu'elle est bien assurée pour les activités dans lesquelles elle demande à être qualifiée.
- L'entreprise s'engage, par écrit, à respecter les règles de conduite des entreprises qualifiées.



# EXIGENCES FINANCIÈRES



- L'entreprise doit justifier également de sa capacité propre à mener à bien les travaux qui lui sont confiés en fournissant sur les deux derniers exercices des renseignements chiffrés tels que son chiffre d'affaires, le montant de la sous-traitance (<30%), les salaires, le nombre d'heures travaillées, le recours au travail temporaire ou au prêt de main d'œuvre (<40%),...
- Lorsque le rapprochement de ces données fait apparaître des incohérences, il peut être demandé à l'entreprise de fournir son bilan ou son compte de résultats.



# EXIGENCES TECHNIQUES 1/2



- Les moyens humains
  - L'entreprise doit prouver qu'elle dispose des moyens humains pour réaliser l'activité pour laquelle elle demande à être qualifiée (responsable technique, bureau d'études, personnel d'exécution, attestation de formation...).
- Les moyens matériels
  - L'entreprise doit démontrer qu'elle dispose de locaux et moyens matériels pour exercer ses activités et spécifiquement celles pour lesquelles elle demande à être qualifiée (description des locaux administratifs et techniques, liste du matériel et machines, matériel d'hygiène et sécurité, parc véhicules utilitaires...).



# EXIGENCES TECHNIQUES 2/2



- Les chantiers dans l'activité concernée
  - L'entreprise doit fournir une liste des travaux réalisés sur les quatre dernières années avec les coordonnées du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre, les caractéristiques techniques et le montant hors taxes
  - Le contrôle de certaines de ces réalisations est directement effectué par Qualibat via une interrogation directe du maître d'ouvrage ou maître d'œuvre.
- Les chantiers de référence
  - La capacité technique dans l'activité présentée est évaluée au travers de trois chantiers représentatifs choisis par l'entreprise
  - Celle-ci fournit le devis descriptif et quantitatif, des photographies lors des différentes phases du chantier et une attestation du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre ou du bureau de contrôle faisant ressortir la description technique, la date de réalisation et le montant hors taxe du chantier.



# EXEMPLE EXIGENCES POMPE À CHALEUR



## Qualification 5231 :

### Personnel :

Afin de démontrer sa capacité à mettre en œuvre des ouvrages conformes à la définition de la qualification sollicitée, l'entreprise doit posséder :

- Un technicien ayant deux ans de pratique dans la profession pour assurer les études ou interpréter les études externes.

Pour manipuler les fluides frigorigènes, l'entreprise doit fournir l'attestation de capacité réglementaire en cours de validité, ou à défaut une attestation sur l'honneur qu'elle sous-traite cette activité à des entreprises titulaires de l'attestation de capacité.

### Chantiers de référence :

Les chantiers peuvent correspondre à des installations de chauffage ou de rafraîchissement complètes (production, distribution et émission) ou à des remplacements de la production d'énergie, et doivent être accompagnés des documents suivants :

- Les notes de calculs, réalisées par l'entreprise ou un BE extérieur, comportant à minima les déperditions pièce par pièce et les apports (en cas de rafraîchissement),
- Le schéma ou plan de l'installation comportant le diamètre des réseaux,
- Le formulaire Cerfa si l'entreprise sous-traite la manipulation des fluides frigorigènes.

**Domaine RGE « Pompe à chaleur » demandé avec la qualification 5231**

### Personnel :

L'établissement doit disposer d'un référent technique RGE de chantier formé sur les installations de pompe à chaleur, et produire l'un des justificatifs suivants :

- Un justificatif de formation diplômante ou qualifiante (diplôme, certificat d'aptitude, titre professionnel, CQP...) portant à minima sur l'étude, la réalisation, la mise en service et l'entretien des installations,
- Ou l'attestation de formation continue spécifique avec un contrôle de connaissance sur le volet théorique et pratique, délivrée par un organisme de formation agréé par les pouvoirs publics.

Le « référent technique RGE » correspond au responsable technique de chantier au sens de l'Arrêté RGE du 1<sup>er</sup> décembre 2015, modifié le 3 juin 2020.

### Chantiers de référence :

Deux chantiers doivent correspondre à des PAC air/air ou air/eau ou eau/eau, et être accompagnés des documents suivants :

- La facture détaillée comportant à minima : la distinction des postes « main d'œuvre » et « fournitures », et les caractéristiques techniques des équipements,
- Une simulation énergétique réalisée par l'entreprise ou un BE extérieur.



## Attestation de travaux



Attestation de travaux :  
De l'entreprise vers le  
client MO /MOE...

Appréciation de travaux:  
De Qualibat vers client  
MO/MOE...

Plaintes Client

Attestations de travaux et  
interrogations directes

**Nom de l'entreprise ayant réalisé les travaux :** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_  
Cochez la case de réponse de l'entreprise

**Nom du Maître d'ouvrage :** \_\_\_\_\_  
Un questionnaire est envoyé par l'entreprise au maître d'ouvrage pour lui faire connaître les modalités de réalisation des travaux. L'entreprise doit donc fournir un questionnaire technique.  
**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Nom du Maître d'œuvre d'exécution :** \_\_\_\_\_  
Un questionnaire est envoyé par l'entreprise au maître d'œuvre d'exécution pour lui faire connaître les modalités de réalisation des travaux. L'entreprise doit donc fournir un questionnaire technique.  
**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Nom du Contrôleur technique :** \_\_\_\_\_ **Visa** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Nom et adresse du chantier :** \_\_\_\_\_

**Date du début des travaux :** \_\_\_\_\_ **Date de réception des travaux :** \_\_\_\_\_  
**Description technique des travaux réalisés :** \_\_\_\_\_  
Il faut indiquer les travaux réalisés, les matériaux utilisés, les équipements, les normes applicables, etc.

**Montant du marché de l'entreprise :** \_\_\_\_\_  
**Objet du marché HT des prestations données en sous-traitance par l'entreprise :** \_\_\_\_\_

**Appréciation de la prestation**

	Très bien	Bien	Passable	Médiocre
Qualité de la réalisation :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect des délais :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tenue du chantier :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Date :** \_\_\_\_\_  
**Nom du signataire :** \_\_\_\_\_  
**Commentaires du signataire :** \_\_\_\_\_

**Réponse éventuelle de l'entreprise :** \_\_\_\_\_

QUALIBAT

A photograph of two construction workers on a site. They are wearing white hard hats, safety glasses, and high-visibility orange vests over blue shirts. They are focused on a complex structure of steel rebar. The background shows a concrete wall under construction with several vertical rebar protrusions. The scene is brightly lit, suggesting a clear day.

**EXIGENCES DU RGE**

Encadré par l'Arrêté du 3 Juin 2020 modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2015

Les exigences de l'Arrêté :

## Responsable technique

L'entreprise doit apporter la preuve qu'elle dispose par établissement (établissement siège et/ou établissement(s) secondaire(s)), pour assurer l'organisation et l'encadrement de ses chantiers, d'un responsable technique RGE et produire l'un des justificatifs suivants :

- Un justificatif de formation qualifiante et/ou diplômante (diplôme d'état, certificat d'aptitude, CQP, titre professionnel,...) portant sur l'approche énergétique du bâtiment.
- Ou l'attestation de réussite à un QCM (note minimum de 24/30) délivrée par un organisme de formation agréé par les pouvoirs publics. Le QCM peut être précédé ou non d'une formation, FEEBat RENOVE notamment.
- Ou les attestations de formation du suivi avant le 31/12/2014 des modules de formation 1 et 2 ou 1 et 5 du dispositif FEEBat ou équivalents.



## Chantiers de référence

L'entreprise doit fournir un ou plusieurs chantiers de référence (rénovation ou construction neuve) qui concourent à l'efficacité énergétique, selon les règles ci-dessous. Pour chacun d'entre eux, l'entreprise doit fournir :

- L'attestation d'appréciation de travaux signée du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre,
- Le devis descriptif détaillé des travaux,
- La facture détaillée qui comprend a minima : la distinction des postes "main d'œuvre/pose" et "fournitures", le détail des produits mis en œuvre avec les caractéristiques techniques et performances des produits (R, Uw,...).



Pour rappel :

- Une entreprise non-RGE peut sous-traiter à une entreprise RGE (transparence pour le client).
- Une entreprise RGE ne peut pas sous-traiter à une entreprise non-RGE.



## CATEGORIES DE TRAVAUX RGE

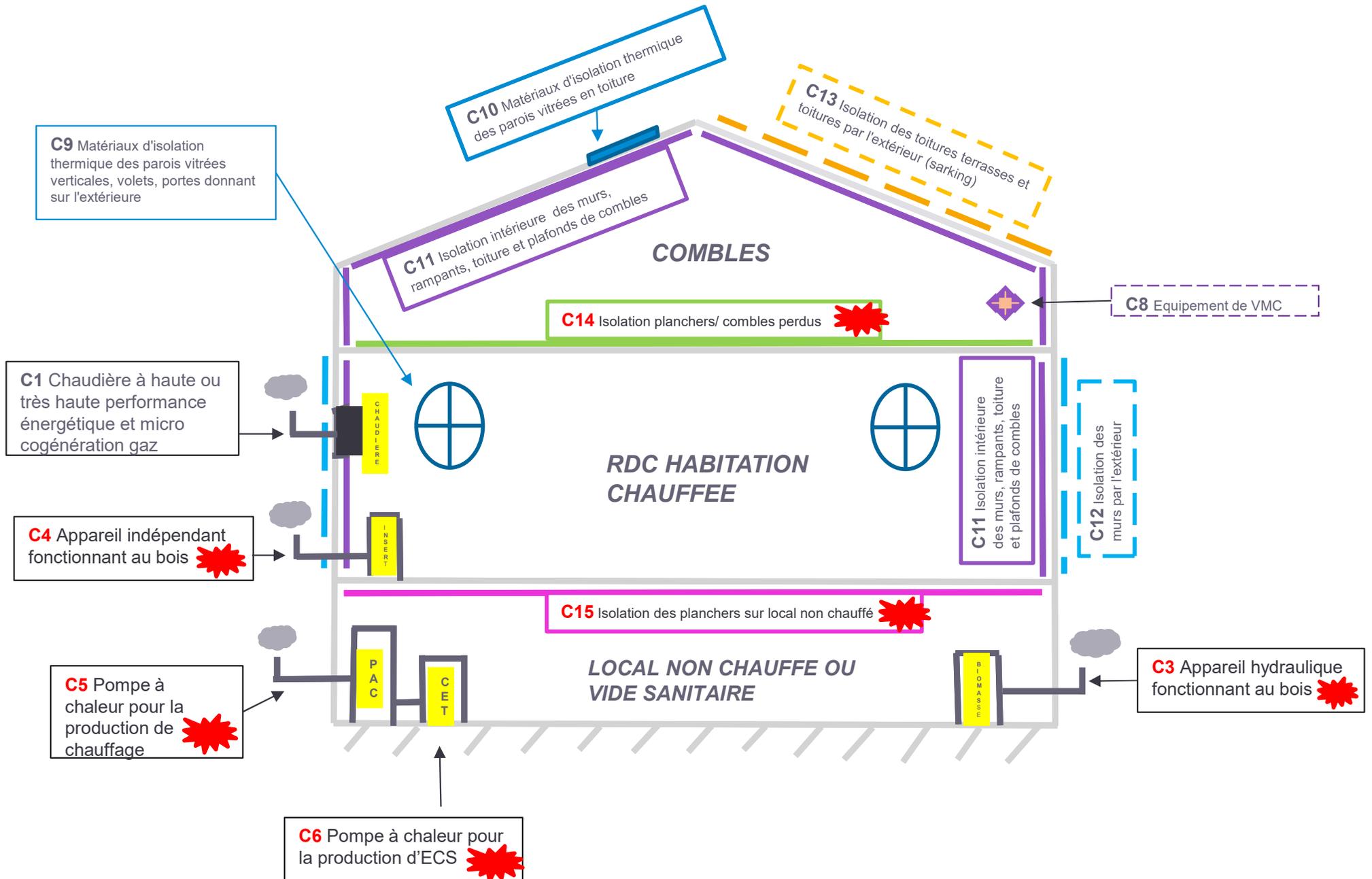
Famille système

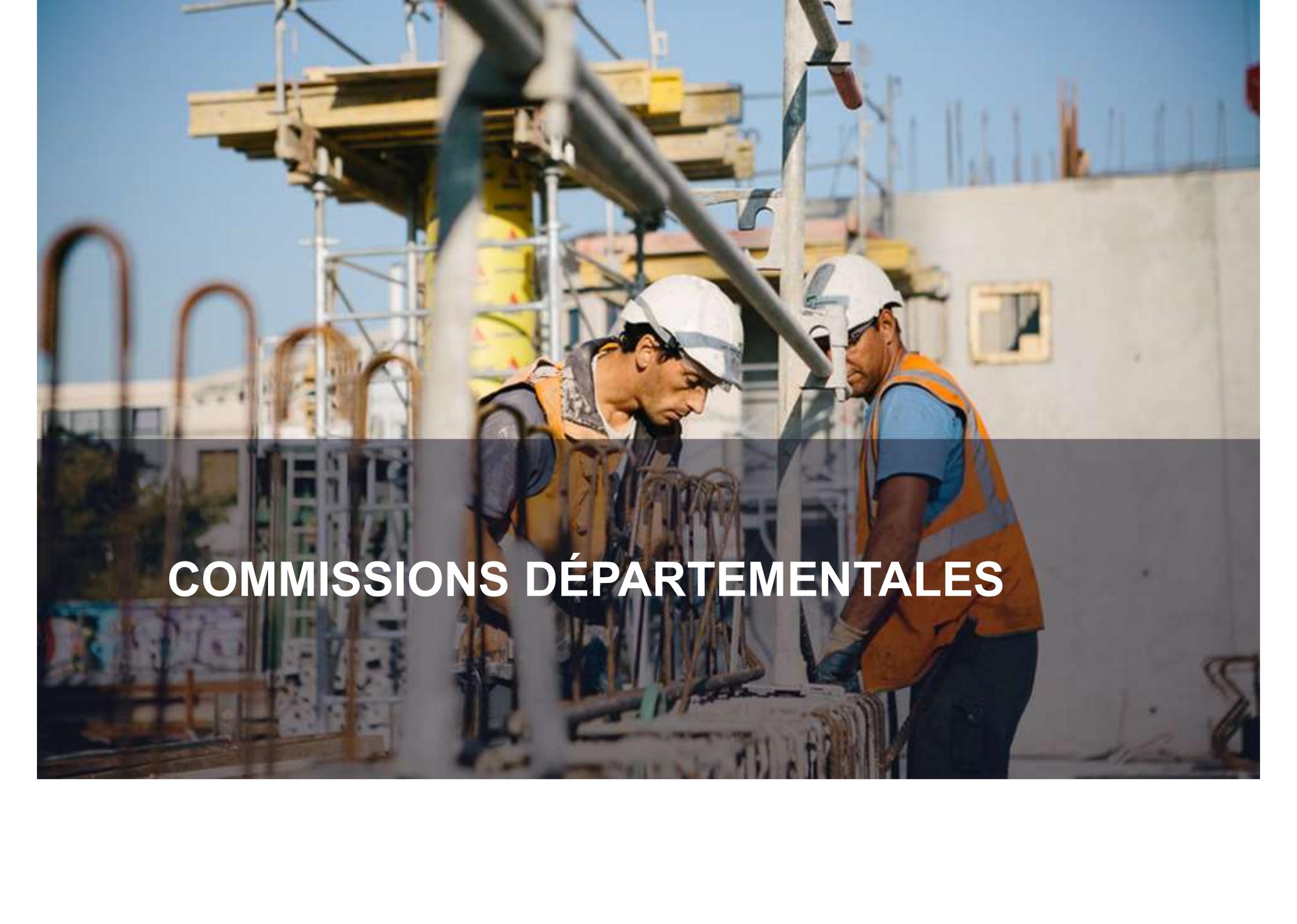
ENR

Catégories de travaux	Catégorie n°
<input type="checkbox"/> Equipements de ventilation	8
<input type="checkbox"/> Emetteurs électrique hors EnR, dont régulateurs de température	7
<input type="checkbox"/> Chaudière à haute ou très haute performance gaz ou fioul	1
<input type="checkbox"/> Capteur solaire pour la production de chauffage et/ou d'ECS	2
<input type="checkbox"/> Appareils hydrauliques fonctionnant au bois	3
<input type="checkbox"/> Appareils indépendants fonctionnant au bois	4
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur pour la production du chauffage et d'ECS	5
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur pour la production d'ECS	6
<hr/>	
<input type="checkbox"/> Isolation thermique par l'intérieur	11
<input type="checkbox"/> Isolation thermique par l'extérieur	12
<input type="checkbox"/> Isolation thermique des planchers bas sur local non chauffé	15
<input type="checkbox"/> Isolation thermique des toitures-terrasses par l'extérieur	13
<input type="checkbox"/> Isolation thermique des combles perdus	14
<input type="checkbox"/> Isolation des parois vitrées verticales	9
<input type="checkbox"/> Isolation des parois vitrées en toiture	10

Famille isolation

# LES CATEGORIES DE TRAVAUX



A photograph of two construction workers on a site. They are wearing white hard hats, safety glasses, and orange high-visibility vests over blue shirts. They are focused on a task involving a complex network of steel rebar. The background shows a concrete structure under construction with various scaffolding and pipes. The lighting is bright, suggesting a clear day.

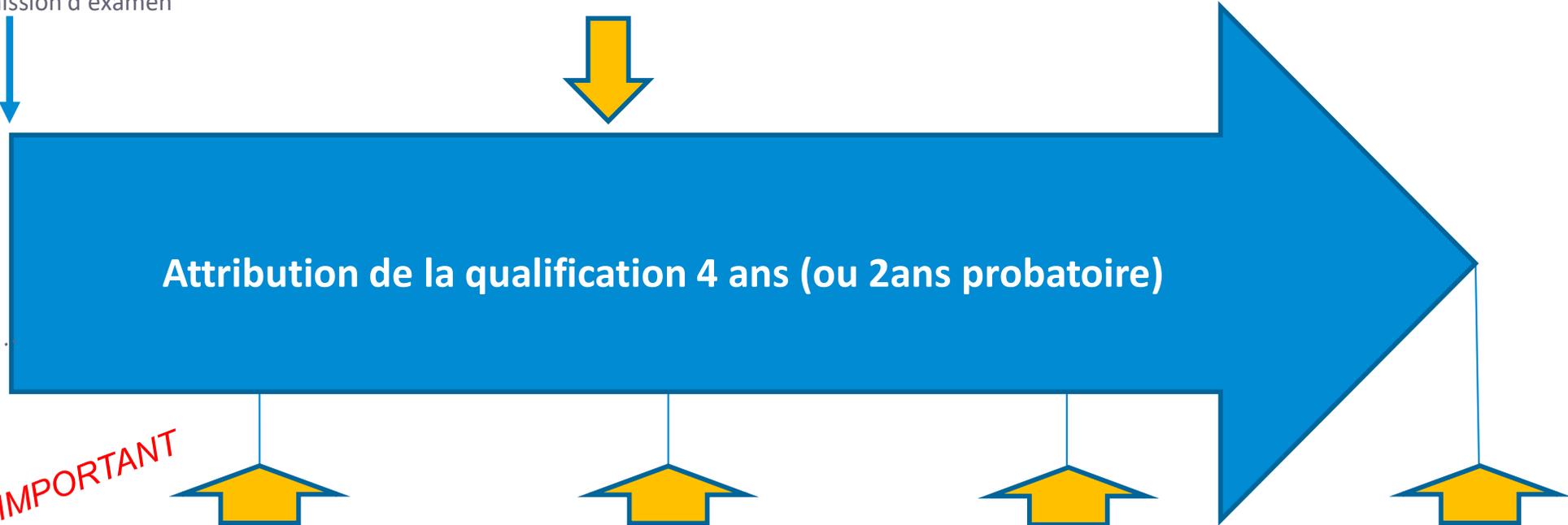
# COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES



# MÉCANISME DE QUALIFICATION

1<sup>er</sup> Contrôle de réalisation  
avant le 24 ième mois après l'attribution (**pour les entreprises RGE**)

Attribution de qualification(s) par la commission d'examen



Montée en compétence, constitution du dossier...

**IMPORTANT**

Questionnaire de suivi  
renouvellement de certificat

1<sup>ère</sup>  
année  
(à date même d'anniversaire tous les ans)

Questionnaire de suivi  
renouvellement de certificat

2<sup>ème</sup>  
année  
(à date même d'anniversaire tous les ans)

**REVISION**  
de qualification(s)  
Uniquement pour les probatoires

Questionnaire de suivi  
renouvellement de certificat

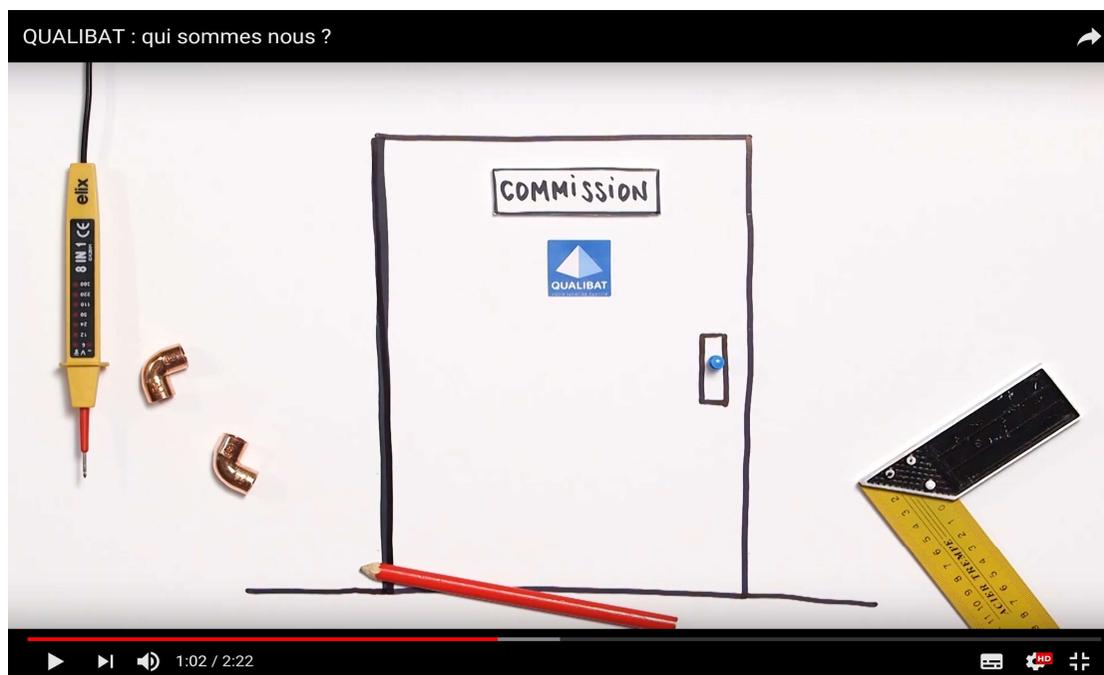
3<sup>ème</sup>  
année  
(à date même d'anniversaire tous les ans)

Questionnaire de suivi  
renouvellement de certificat

4<sup>ème</sup>  
année  
(à date même d'anniversaire tous les ans)

**REVISION**  
de qualification(s)

# LE PROCESSUS D'ATTRIBUTION



## LES COMMISSIONS

QUALIBAT compte

**109 Commissions départementales  
ou nationales**

**3000 professionnels bénévoles.**

Véritable force de QUALIBAT, ces  
Commissions se réunissent de 2 à 12 fois  
par an, soit environ 500 réunions par an.

## Rôle des commissions d'examen :

**Attribuer** une qualification,

**Refuser** une qualification,

**Retirer** une qualification,

**Entendre les entreprises lors de recours**



## LA COMMISSION

Des bénévoles dans 3 collèges :

- Entreprises : nommées par les Ops (CAPEB, FFB)
- Utilisateurs : architectes et maîtrise d'oeuvre, Maîtres d'ouvrage publics et privés, bureau de contrôle, BE
- Moyens généraux : ADIL, CAUE, DDT, SMABTP...



## INSTANCE DE DÉCISION: LA COMMISSION D'EXAMEN

- L'ensemble de ces données est vérifié et analysé par le personnel de Qualibat qui établit une fiche d'analyse.
- En amont de la réunion, les dossiers sont ensuite instruits par des rapporteurs, membres de la commission d'examen, qui rendent un avis motivé.
- Lors de la réunion plénière, la commission statue sur la demande de l'entreprise; sa décision est ensuite notifiée à l'entreprise.

**National ou départemental**



## LE CERTIFICAT

- Dans la mesure où l'entreprise a satisfait à la procédure de contrôle annuel et en l'absence de modification significative de sa structure, Qualibat lui délivre un certificat millésimé, comportant les informations suivantes :
  - La situation administrative et juridique,
  - La classification globale en effectif et en chiffre d'affaires,
  - La ou les qualifications détenues,
  - La classification partielle,
  - La date d'attribution de la ou des qualifications,
  - La date de validité de la ou des qualifications,
  - RGE ou système qualité....





# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E192324 VALABLE JUSQU'AU 06/10/2023



N° 0823,  
CETTE BOULETTE ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COPRAC.FR

ÉDITÉ LE 25/07/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/11/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 891 008 146 00013

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2214351

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE LUN2100497

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE LUN2100497

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : GECKO ENERGIE

Sigle : GECKO ENERGIE

2 RUE DES MAZIERES

91008 EVRY COURCOURONNES

Téléphone : 09 88 19 41 21

Fax :

Portable :

Site Internet : www.geckoenergie.fr

E-mail : geckoenergie@orange.fr

Responsabilité légale :

MAMOU AZAR GERANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Installation thermique par l'installateur (Technicité courante) Member RGE	07/10/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
Installation des murs par l'installateur	07/10/2021

ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT  
CARRÉ HAUSMANN II  
10/12 ALLÉE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAINT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1



LES INFORMATIONS  
VÉRIFIABLES EN LIGNE SUR

WWW.QUALIBAT.COM



# Le certificat QUALIBAT, seul document officiel

Une entreprise vous remet son certificat QUALIBAT ? Vérifiez son authenticité en effectuant une recherche par SIRET ou Raison Sociale sur [www.qualibat.com](http://www.qualibat.com).

Correspond à la date de fin de validité du certificat

Seules les entreprises ayant un certificat en cours de validité au moment de la recherche apparaîtront sur le site

**QUALIBAT** **CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »**

NUMÉRO E129456 VALABLE JUSQU'AU 05/02/2019

EDITÉ LE 06/02/2018

**SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE**

Date de création : 31/02/2002  
 Forme juridique : SARL DEPUIS LE 08/03/2006  
 Capital : 76 000  
 Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC CAEN 1387 B 36  
 N° Siret : 542160506 00011  
 Code NACE : 4391B  
 Numéro caisse de congés payés : 15.2715.0 03 03

Raison sociale : BENOIT BERNARD ISOLATION SARL  
 18 RUE MIRABEAU  
 BP 08  
 14236 CAEN  
 Téléphone : 02 31 23 84 07  
 Portable : 06 06 06 00 00  
 Site internet : bbisolationsarf.fr  
 E-mail : contact@bbisolationsarf.fr  
 Responsabilité légale : BERNARD BENOIT GERANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE  
 Effectif moyen : 12  
 Tranche de classification : EFF2A

Assurance Responsabilité Travaux : AVIVA 63 444 184  
 Assurance Responsabilité Civile : AVIVA 63 444 184  
 Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

**QUALIFICATION PROFESSIONNELLE**

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures Mention efficacité énergétique - travaux isolés	24/09/2015
7122	Isolation thermique par l'intérieur (technicité confirmée) Mention efficacité énergétique - travaux isolés	04/09/2014
7132	Isolation thermique par l'extérieur (technicité confirmée) Mention efficacité énergétique - travaux isolés	04/09/2014

**Domaines RGE de travaux couverts**

Domaines RGE de travaux couverts	Date d'attribution
• Fenêtres, volets, portes extérieures	24/09/2015
• Isolation du toit	04/09/2014
• Isolation des murs et planchers bas	04/09/2014

Correspond à la date de la dernière mise à jour du certificat annuel

Le professionnel est assuré pour les travaux couverts par la/les qualification(s) qu'il détient

Correspond à la date de début de validité de la qualification attribuée

Les domaines RGE de travaux sont liés aux qualifications de l'entreprise...

... si vous voulez faire réaliser des travaux d'efficacité énergétique et bénéficier des aides de l'État, cette date d'attribution par domaine vous permet de vérifier que l'entreprise est bien RGE au moment des travaux.



Non-respect des engagements, malfaçons, utilisation trompeuse de la marque QUALIBAT...  
Vous pouvez effectuer **une réclamation ou un signalement** selon le cas en suivant les étapes ci-dessous.

## Réclamation (qualité des travaux)

Si l'entreprise est **qualifiée QUALIBAT pour les travaux réalisés, joindre les pièces justificatives suivantes** à votre réclamation, en précisant le chantier concerné :

- Copie du devis signé
- Copie du procès verbal de réception des travaux
- Copie de la situation de chantier et l'état des sommes restant dues
- Copie des échanges de correspondances
- Photographies des désordres constatés

À réception, QUALIBAT procédera à l'instruction de votre réclamation et vous tiendra informé des suites données.

Transmettez votre réclamation par courrier ou mail :

**QUALIBAT, Service réclamations**

**55 avenue Kléber**

**75784 PARIS CEDEX 16**

ou [reclamation@qualibat.com](mailto:reclamation@qualibat.com)

## Signalement (usage abusif, faux certificat)

QUALIBAT est synonyme de sécurité pour le donneur d'ordre et de compétence pour l'entreprise ou l'artisan. Les droits d'utilisation de la marque et du logo sont réservés aux entreprises titulaires d'une qualification et/ou certification QUALIBAT en cours de validité.

**Une entreprise vous a présenté un certificat QUALIBAT, une facture, un devis ou tout autre document commercial où apparaît notre logo** et vous ne la retrouvez pourtant pas sur le site [qualibat.com](http://qualibat.com) ?

*A priori* celle-ci n'est pas qualifiée et utilise un document falsifié ou invalide, ou ne dispose pas à cette date d'un certificat en cours de validité.

**Signalez-le en envoyant le ou les documents en question à l'adresse suivante :**

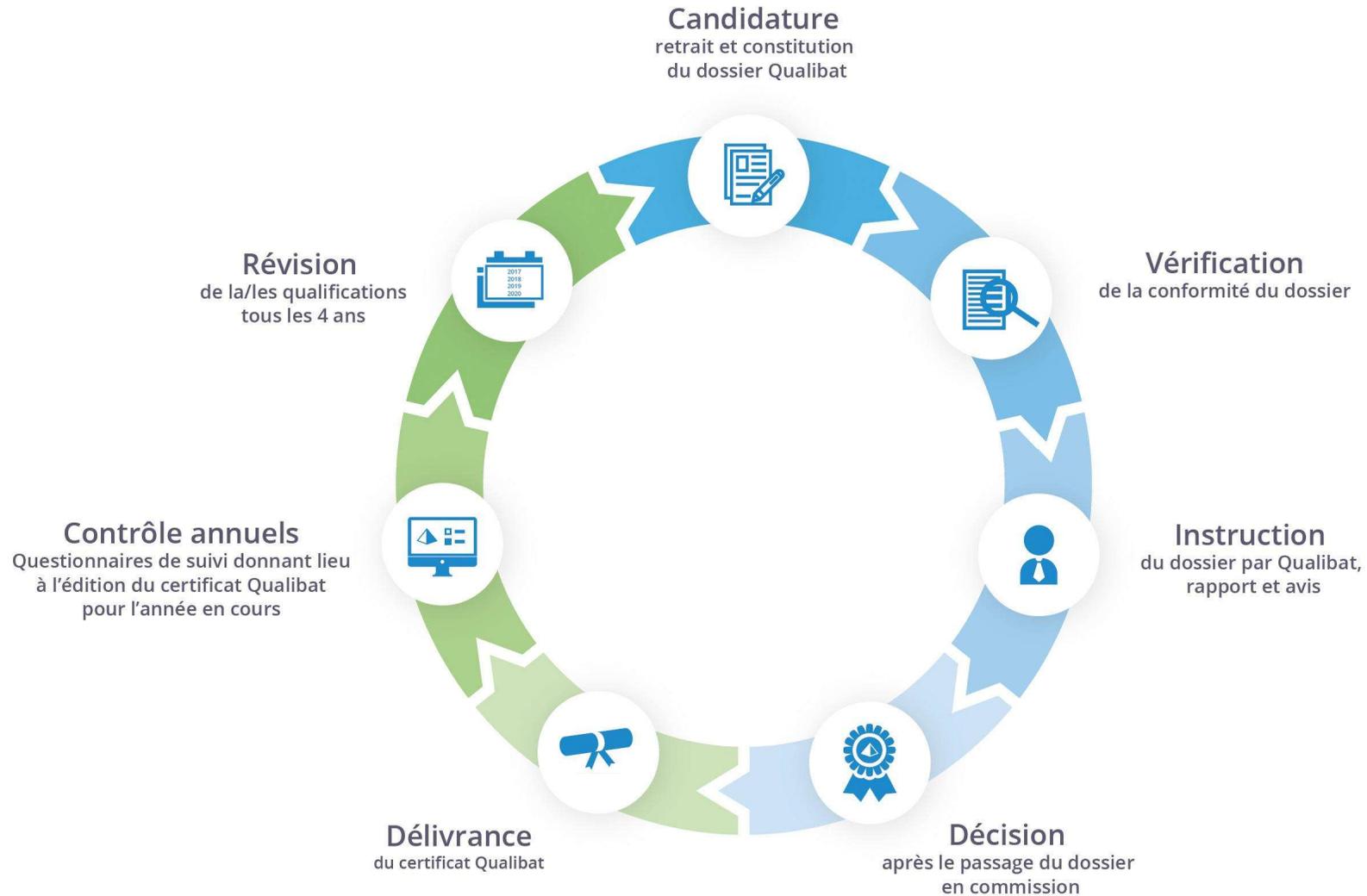
**[signalement@qualibat.com](mailto:signalement@qualibat.com)**



A photograph of two construction workers on a site. They are wearing white hard hats, safety glasses, and orange high-visibility vests over blue shirts. They are focused on a complex network of steel rebar. The background shows a concrete structure under construction with various scaffolding and wooden forms. The scene is brightly lit, suggesting a clear day.

**AVANT DE PASSER AUX QUESTIONS**

## CE QU'IL FAUT RETENIR





# UNE QUALIFICATION AUX MULTIPLES AVANTAGES

## POUR **L'ENTREPRISE ET L'ARTISAN**

AVOIR DE NOUVEAUX CLIENTS,  
**GAGNER DE NOUVEAUX MARCHÉS**



ÊTRE RECONNU  
POUR SES  
**COMPÉTENCES ET SA FIABILITÉ**



**BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS**  
AUPRÈS D'ASSUREURS



**RENFORCER SA VISIBILITÉ**  
AUPRÈS DES CLIENTS POTENTIELS



## POUR **LE MAÎTRE D'OUVRAGE PROFESSIONNEL**

**EXIGER DES CERTIFICATS**  
DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE  
ÉTABLIS PAR UN ORGANISME  
INDÉPENDANT



DISPOSER D'UN **ANNUAIRE**  
**SUR LE SITE WEB**  
**DE QUALIBAT**  
POUR SÉLECTIONNER LES ENTREPRISES ET LES ARTISANS  
LES MEILLEUX ADAPTÉS À SES PROJETS.



VÉRIFIER DIRECTEMENT  
**EN LIGNE**  
LES COMPÉTENCES ET LES INFORMATIONS  
SUR LES ENTREPRISES



QUALIBAT EST PARTENAIRE  
DES **MARCHÉS PUBLICS**  
**SIMPLIFIÉS**

## POUR **LE PARTICULIER**

**ÊTRE ACCOMPAGNÉ**  
**ET CONSEILLÉ**  
PAR DES SPÉCIALISTES DU SECTEUR



AVOIR LA GARANTIE DE TRAVAILLER  
AVEC UN ARTISAN OU UNE ENTREPRISE  
**SÉRIEUSE ET FIABLE**



**BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES**  
POUR EFFECTUER DES TRAVAUX  
DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.





L'ensemble de nos équipes est à votre écoute